

**Question avec demande de réponse écrite E-7874/2010  
à la Commission**

Article 117 du règlement

**Michail Tremopoulos (Verts/ALE)**

Objet: Sécurité d'un herbicide largement répandu

Selon une recherche<sup>1</sup>, le Glyphosate, l'ingrédient actif de l'herbicide le plus vendu au monde (Roundup) cause des dysplasies chez les sujets expérimentaux, à savoir des embryons de grenouille et de poulets, à des doses de loin inférieures à celles utilisées dans les pulvérisations agricoles et bien inférieures aux limites supérieures en vigueur dans l'UE concernant les résidus dans les produits. À l'origine de cette recherche se trouvaient des rapports sanitaires présentant des taux élevés de dysplasies chez des nouveau-nés dans des régions rurales d'Argentine, où le soja «Roundup Ready» (RR) génétiquement modifié de Monsanto est cultivé en monocultures couvrant des étendues immenses, faisant régulièrement l'objet de pulvérisations aériennes.

Les chiffres sont probablement plus que révélateurs: la limite maximale de résidus (LMR) autorisée pour le glyphosate dans les grains de soja, dans l'UE, est de 20 mg/kg. Il est intéressant de noter que cette limite a augmenté de 200 fois (passant de 0,1 mg/kg à 20 mg/kg, en 1997) depuis que le soja RR génétiquement modifié a été commercialisé en Europe. La recherche en question a découvert des dysplasies chez des embryons exposés à 2,03 mg/kg de glyphosate. Le soja lui-même, en tant que produit, peut contenir des résidus de glyphosate atteignant les 17 mg/kg. Le Roundup est largement utilisé en association avec le soja génétiquement modifié.

La Commission pourrait-elle répondre aux questions suivantes:

1. A-t-elle eu connaissance des conclusions de cette recherche?
2. Comment en a-t-elle tenu compte durant la planification de sa politique sur les OGM, notamment dans les questions de coexistence<sup>2</sup> et d'octroi de licence à de nouvelles variétés?
3. Qu'est-ce que la Commission a l'intention de faire quant à la demande de Monsanto en suspens relative à la culture du NK603, un maïs résistant au glyphosate et concernant lequel l'EFSA a déjà émis un avis positif?

---

<sup>1</sup> <http://pubs.acs.org/doi/abs/10.1021/tx1001749>

<sup>2</sup> JO C 200 du 22.7.2010, p.1.